

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'UDDEN 33
18 avril 2026 à Villenave d'ornon

Jacky Nouveau, Président de l'UDDEN 33, accueille les participants et remercie tout particulièrement M.Guichebarou, Maire-Adjoint pour sa présence et le prêt de la salle.
Ce dernier signale l'importance du rôle des DDEN pour les mairies et les élèves.

Après avoir fait observer une minute de silence à l'intention des collègues décédés durant l'année, il invite l'Assemblée à démarrer ses travaux statutaires.

Le vote à main levée et la réception de candidatures au CA sur place sont votées à l'unanimité.

Le compte-rendu de l'AG 2025 (Cenon) est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral :

Le Président évoque le renouvellement difficile et déplore surtout que tous les DDEN n'adhèrent pas à l'Union.

Il remercie le DASEN et les services de la DSDEN, ainsi que les conseillers pédagogiques pour leur participation à nos opérations et les DDEN qui les pilotent : J.Darrouzès, S.Bilate et J-R Dubourg.

Il termine par une citation de V.Hugo : « L'éducation, c'est la famille qui la donne, l'instruction, c'est l'État qui la doit », avant d'accueillir E.Khaldi, le Président Fédéral.

Rapport d'activité :

Mme Jeannot, secrétaire générale, présente le rapport d'activité.

Après avoir rappelé les données concernant les effectifs, les DDEN et l'organigramme de la DSDEN, elle énumère les différentes réunions de l'année : 9 conseils d'administration, les réunions de délégation avec élection des présidents et vice-présidents suite au renouvellement et au redécoupage des circonscriptions, les contacts avec les organisations partenaires (MAE notamment), l'AG de Cenon et le congrès de la Fédération en visioconférence.

Elle fait le bilan du renouvellement et signale les efforts en vue du recrutement qui reste un objectif permanent.

Elle évoque ensuite les Opérations : Nature et Environnement ainsi que les nouveaux concours Photo et Résistance lancés pour 2025. Elle fait part du succès des cérémonies de plantations d'arbres de la Laïcité à Bordeaux et aux Artigues de Lussac.

Les DDEN attachent beaucoup d'importance à la défense de la laïcité « socle du Vivre ensemble dans la république ».

Elle remercie les partenaires aussi bien techniques que financiers, la MAE en particulier, qui contribuent à la réussite de ces manifestations.

Elle annonce ensuite les projets en cours : continuer le recrutement, relancer le CDAL avec lequel des contacts ont été pris.

Elle rappelle que le site internet est riche d'informations et remercie son Webmaster B.Bonnefont ainsi que E.Pouyanne toujours disponible pour lui apporter son aide.

Au titre des remerciements, elle cite également, le Trésorier J-C Dumenil et les commissaires aux comptes, les services de la DSDEN, la municipalité d'Eysines et son centre social, la municipalité de Saint Magne de Castillon, sans oublier la MAE

Elle conclut en rappelant qu'être DDEN est un acte citoyen d'engagement « pour la promotion de l'école publique, l'intérêt des enfants et de la défense des principes républicains d'émancipation que sont la citoyenneté, la laïcité et la liberté de conscience ».

Le regard du DDEN est une expertise citoyenne irremplaçable qui complète l'expertise administrative.

Elle termine par 2 citations :

F.Buisson : « L'éducation est le premier besoin du peuple après le pain ».

V.Hugo : « Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne ».

Ce rapport est voté à l'unanimité.

Rapport financier :

J-C Dumenil, Trésorier, présente le rapport financier et le budget prévisionnel qui sont votés à l'unanimité après le quitus donné par les commissaires aux comptes.

L'augmentation de la cotisation à 35 euros est votée (1 contre, une abstention)

Elections au CA :

La candidature de O.Laforge est acceptée à l'unanimité.

Les commissaires aux comptes sont reconduits dans leurs fonctions à l'unanimité également.

Interventions de Mme C.Devaux, présidente de la FCPE et de E.Khaldi président fédéral sur le thème de la Coéducation:

Mme Devaux, plante le décor en insistant sur la nécessaire complémentarité, la continuité et la cohérence. Il convient de mutualiser, d'échanger et de créer du lien pour assurer cette responsabilité partagée. Provoquer des rencontres en dehors des situations problématiques permet de faire baisser les tensions tout en signalant les exigences fortes des parents (fêtes d'école, accompagnement des sorties par exemple).

E.Khaldi insiste aussi sur la nécessité de travailler ensemble et déplore les attitudes individualisées.

Un **débat** sous forme de questions réponses a suivi où ont été successivement évoqués :

- La formation des enseignants sur les fédérations de parents d'élèves, sur le rôle des DDEN,
- La médecine scolaire déficiente,
- L'intégration du périscolaire dans le règlement intérieur,
- L'auto censure des enseignants sur le sujet de la laïcité et de l'EVARS,
- La récente lettre du Ministre aux parents,

Les représentants du CDAL présentent leur rôle et leurs interventions possibles dans les établissements.

L'absence remarquée d'un(e) représentant(e) de la DSDEN est remarquée et largement déplorée.

En clôture de l'assemblée,

Le Président rappelle que le rôle des DDEN est calqué sur le temps de l'enfant à l'école qui peut aller de 7h à 19h. Ils doivent remplir une mission d'aide envers les collectivités locales.

Le Maire Adjoint remercie les DDEN de leur travail et affirme que la collectivité essaye de remplir son rôle financier.

Le Président Fédéral indique que la FCPE et les militants laïcité sont un vivier de recrutement qui pallie la défection des enseignants partant à la retraite à un âge plus avancé qu'avant et moins volontaires pour s'engager dans la mission.

La Présidente de la FCPE redit la nécessité de coordonner nos actions.

La séance est levée à 12h30

Un repas convivial a clôturé cette Assemblée Générale.